



Alain Viaut

---

## L'Entre-deux-Mers et son identité linguistique

In *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du deuxième colloque tenu à Créon les 16 et 17 septembre 1989, CLEM, 1990, pp. 75-84.

↳ Conditions d'utilisation : l'utilisation du contenu de ces pages est réservée à un usage personnel et non-commercial. Toute autre utilisation est soumise à une autorisation préalable du CLEM. Contact : [clempatrimoine@free.fr](mailto:clempatrimoine@free.fr).

↳ Citer ce document : Viaut (Alain), L'Entre-deux-Mers et son identité linguistique, *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du 2e colloque tenu à Créon les 16 et 17 septembre 1989, CLEM, 1990, pp. 75-84.  
<http://www.clempatrimoine.com>

## « *L'Entre-Deux-Mers et son identité linguistique* »

ALAIN VIAUT

(C.N.R.S. - C.E.C.A.E.S.)

### LE PAYS

La présence majoritaire du gascon dans l'Entre-Deux-Mers, la participation de cette région, sur sa limite orientale, à une autre variété idiomatique d'oc, celle du languedocien, et à une autre aire linguistique, celle d'oïl, ou française (autour de Monségur), sont autant d'illustrations d'une variété, et donc d'une richesse linguistique « naturelle ». Le voisinage de Bordeaux, l'« urbanisation » et la « massification » générales de la culture, alliés de nos jours à une phase de substitution de plus en plus marquée des langues dites « régionales » par la langue dite « nationale », sont autant d'aspects extérieurs puissamment déterminants quant à l'évolution d'un sentiment d'identité qui ne peut faire fi de la question linguistique.

Si l'Entre-Deux-Mers représente une réalité géographique déterminée, comme son nom l'indique, par le triangle formé par la confluence des deux voies fluviales de la Dordogne et de la Garonne, sa perception par ses habitants comme une entité propre trouve des jalons, depuis les attestations gasconnes du Moyen Âge d'« Entre-Duas-Mars » ou d'« Entre-Dos-Mars », jusqu'à la contemporaine appellation de vins blancs secs produits dans ce terroir.

Nous rappellerons simplement l'apparition, vers 1125, de l'archidiaconné d'Entre-Deux-Mers qui s'étendait jusqu'à la frontière avec le diocèse de Bazas (v. carte n° 1), puis, au XIII<sup>e</sup> siècle, la division de cet archidiaconné en deux archiprêtrés, celui d'Entre-Deux-Mers proprement dit et celui de Benauges. La Grande Prévôté d'Entre-Deux-Mers, créée à ce moment, reprenait les contours de l'archiprêtré de même nom avant de se voir amputer, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, de certaines de ses paroisses au nord-ouest, en particulier pour former, en face de Bordeaux, la Petite Prévôté, placée sous la juridiction des magistrats de cette ville, et indiquant par là, déjà, une emprise urbaine sur cette zone. Par rapport à ces anciennes limites<sup>1</sup> qui mettent en relief le rôle de Créon, l'extension de l'Entre-Deux-Mers vers l'est, à travers un éparpillement, signalé par J.-B. Marquette<sup>2</sup>, de circonscriptions d'origine ecclésiastique (Blasimon ou La Réole, par exemple) ou féodale, au-delà des limites attestant l'emploi historique du terme d'« Entre-Deux-Mers »<sup>3</sup>, pose la question des représentations de cet ensemble, auto-représentations et allo-représentations. Moins évidentes, à priori, qu'en Médoc ou en Bazadais, l'« auto-conscience » de groupe peut trouver des repères dans les

marqueurs linguistiques. Ceux-ci pourront se présenter sous une forme « passive » à travers, par exemple, un choix de traits linguistiques, ou bien sous forme « active » à travers tel ou tel témoignage qui, en l'absence de sondages plus importants, pourra laisser envisager une certaine conscience collective d'identité linguistique liée à un ensemble géographique à l'échelle d'un ou deux cantons, voire d'un Entre-Deux-Mers assez imprécis.

### SA LANGUE

Qu'en est-il donc de ces marqueurs « passifs » d'identité linguistique ? L'Entre-Deux-Mers qui s'arrête à la limite du diocèse de Bazas ou qui la déborde pour s'étendre jusque vers la frontière départementale entre Gironde et Lot-et-Garonne, est inclus, pour sa plus grande partie, dans l'aire du gascon, présenté comme un rameau bien particulier de la langue d'oc ou occitane.

Afin de préciser cette appartenance, nous retiendrons deux indices phonétiques habituellement considérés comme significatifs de gasconnalité. Il s'agit tout d'abord de l'isoglosse F - H séparant l'aire où F latin est passé à H aspiré de celle où

il s'est conservé (v. carte n° 1). Il s'agit ensuite de celui qui sépare l'aire où la gémée latine -LL a abouti, en finale, à T [(t) en gascon montagnard] (v. carte n° 1). Ces deux lignes ont pu être tracées grâce aux indications fournies par l'enquête menée dans la grande majorité des communes de l'aire gasconne par E. Bourciez<sup>4</sup> sur les parlers locaux, à partir de traductions d'une version adaptée de la parabole de l'enfant prodigue. Nous voyons ainsi que l'isoglosse -ll/-t, bien que laissant sur sa droite les cantons de Sainte-Foy-la-Grande et Monségur, se situe près de la limite départementale et délimite une aire maximum pour le gascon de l'Entre-Deux-Mers. Celui de l'aspiration, maintenue ou amuïe, de la labio-dentale F passe entre l'ancienne frontière de l'archidiaconné d'Entre-Deux-Mers et l'actuelle limite avec le département du Lot-et-Garonne, en englobant toutefois le canton de La Réole. Ces divers renseignements, vérifiés depuis, dans leurs grandes lignes, par les enquêtes réalisées par le C.N.R.S. en vue de la publication de

l'Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne<sup>5</sup>, auraient sans doute besoin d'être confrontés à ceux donnés, aujourd'hui, par les derniers locuteurs naturels de cette contrée.

La situation de l'Entre-Deux-Mers à gauche de ces deux isoglosses — celui de F H longue même la Dordogne ensuite jusqu'au niveau de la commune de Saint-Romain-La-Virvée, avant Saint-André-de-Cubzac — en fait une région gasconne à part entière. D'autres traits, morpho-syntaxiques, lexicaux, confirment cette appartenance. Il s'agit ici du gascon bordelais. P. Bec parle, pour caractériser ce domaine, de « Triangle médocain » :

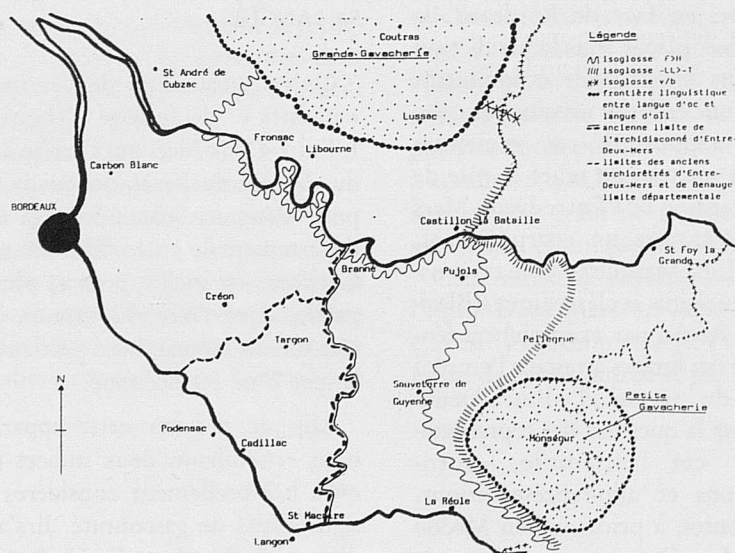
« Nous désignons par « Triangle médocain » l'aire géographique ayant pour côtés l'Atlantique et la Gironde-Garonne, et pour base une ligne (purement linguistique) allant approximativement, d'ouest en est, du Bassin d'Arcachon aux environs de Pujols (...): soit un triangle de quatre-vingt kilomètres de base, de cent dix et cent vingt kilomètres de côtés »<sup>6</sup>.

Cet ensemble se singularise quelque peu, si ce n'est pour sa frange garonnaise à partir du canton de Saint-Macaire, de l'aire gasconne par la perte de certains

traits phonétiques (v. carte n° 2) signalée par la présence d'un faisceau isoglossique à la base de ce triangle<sup>7</sup>. Ceci concerne, au nord de ce faisceau, le maintien de -n- intervocalique (luna latin demeure luna et passe à lua au sud), du groupe nd (le latin intendere devient entendre (en'tend) et passe à enténer (en'ten) au sud), la perte de l'élément labio-vélaire des groupes (kw) et (gw) et le non-développement de a prosthétique devant r initial. D'autres faits, moins essentiels, ont été remarqués par Th. Lalanne, il y a une quarantaine d'années (v. carte n° 2). Ils apparaissent de manière globalisée dans l'Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne. Nous y retiendrons l'emploi du partitif (v. carte n° 2), noté par Th. Lalanne, et la suffixation verbale pour le parfait des verbes du troisième groupe en -uri, -ures, -ut, -úrem, -úretz, -uren, au nord des tracés isoglossiques n° 11 et n° 11 bis (v. carte n° 2) déterminés par J. Allières pour le premier, et à partir de l'enquête d'E. Bourciez, pour le second. Pour Th. Lalanne, les différences présentées par cette région avec le reste du domaine gascon proviendraient d'un contact plus manifeste avec le français se manifestant par :

« Une infiltration invisible et subtile (qui) prolonge de cinquante à cent kilomètres vers le sud la zone d'influence du saintongeais »<sup>8</sup>.

P. Bec estime, quant à lui, que les traits phonétiques dont il est question ici pour le Triangle médocain ne sont pas obligatoirement des phénomènes de francisation, mais peuvent aussi bien résulter, et quelles que soient leurs possibles concordances avec le français, des interférences entre le gascon et le languedocien. Ces questions d'interprétation ne doivent pas, non plus, nous faire oublier une réelle influence d'oïl dans cette partie du domaine d'oc. Elle s'illustre globalement, au moins, de deux façons. D'une part, pour Th. Lalanne :

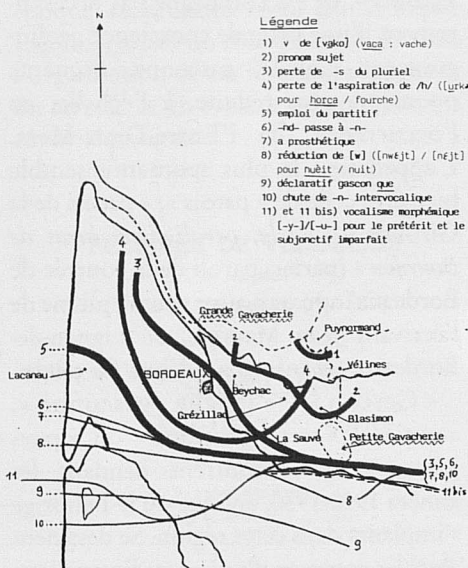


Carte N° 1



« Les limites sud de ces aires (cf carte n° 2) de francisation ne forment pas des cercles ou fragments de cercles centrés sur Bordeaux, mais sont orientés ouest-est, sensiblement parallèles au front Gironde-Dordogne, ignorent la capitale, à moins qu'elles ne la submergent, et sont donc indépendantes de la francisation générale du dernier demi-siècle »<sup>10</sup>.

Nous retiendrons de cela que le rôle joué par Bordeaux, comme pôle de légitimation et de diffusion du français, doit être relativisé et que, pour tenir compte de l'observation de P. Bec, mentionnée plus haut, parmi les aires définies par Th. Lalanne, celles qui dépendent des isoglosses n° 2, 5, 6 et 7 (v. carte n° 2) sont les



Carte majoritairement établie à partir des données fournies par Th. Lalanne : La limite nord du gascon. *Le Français moderne*, 1951, XIX, 2, p. 136 et 138.

Carte N° 2

plus significatives d'une influence d'oïl. D'autre part, la langue d'oïl est présente sur la bordure Est de l'Entre-Deux-Mers, dans le canton de Monségur, hormis le bourg même de la commune de ce nom où l'occitan s'est toujours maintenu, et autour (v. carte n° 1), notamment, si l'on se réfère à l'enquête d'E. Bourciez, à Saint-Ferme et à Saint-Martin de Lapujade, pour la partie girondine, cette enclave s'étendant aux communes limitrophes du Lot-et-Garonne<sup>11</sup>. L'existence de ce « réduit » de langue d'oïl, nommé « Petite Gavacherie » (par référence à la « Grande Gavacherie » ou « Pays gabay », en forme de croissant, qui va du Blayais à la région de Coutras) ou « Gavacherie de Monségur », résulte d'une immigration, étudiée par R. Boutruche<sup>12</sup>, de colons venus à la fin du Moyen Âge, et par la suite, de Saintonge, Poitou, Vendée et Bretagne, pour s'installer autour des abbayes de Monségur et Saint-Ferme demandeuses de main-d'œuvre. Les abbayes de La Sauve et Blasimon attirèrent également des personnes originaires de régions de langue d'oïl sans que cela pût déboucher sur la constitution d'une autre « Gavacherie » aussi durable que celle de Monségur.

Voici, à titre d'exemples, quelques échantillons de l'enquête menée par E. Bourciez à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur « les idiomes gascons ». Une version type de la parabole de l'enfant prodigue, proposée en français standard, fut traduite, comme ailleurs en Gascogne, dans les parlers locaux de presque toutes les communes de l'Entre-Deux-Mers. Nous avons choisi ici un passage où sont susceptibles d'apparaître l'aspiration, conservée ou neutralisée, de *f* latin, la transformation de *-ll* latin en *-t* et la chute de *-n-* intervocalique. Autre indice de gasconité, le non emploi du partitif sera ou non observable dans ce texte. Les traductions fournies par les communes de Lignan-de-Bordeaux, Saint-Macaire et Pujols-sur-Dordogne nous ont paru en mesure d'illustrer valablement les

variations linguistiques que nous avons précédemment mises en avant pour cette région. A partir du modèle français, nous restituons les différentes versions dans leurs graphies d'origine en mettant en évidence (g, pour indice de gasconité et =, pour l'inverse, pouvant provenir d'un conservatisme par rapport au latin ou d'interférences avec les autres variétés d'oc voisines ainsi qu'avec les proches variétés d'oïl, gabay, saintongeais, sans compter le français véhiculaire) les traits de langue indiqués plus haut.

#### Modèle français :

« ...Un soir, le ventre vide, il se laissa tomber sur un tabouret en regardant par la fenêtre les oiseaux qui volaient légèrement. Puis il vit paraître dans le ciel la lune et les étoiles et il se dit en pleurant : « Là-bas la maison de mon père est remplie de domestiques qui ont du pain, du vin, des œufs et du fromage autant qu'ils en veulent. Pendant ce temps, moi je meurs de faim ici ».

#### Traduction de Lignan-de-Bordeaux :

« ...Ûn decé, lou bèntré bouyt, se deychet tomba sus ùn tabourèt, gueytant per la hinestre lous aoudets que boulaheñ léougeyremén. Puy bit paréche dens lous cièl la lune et lés estèles et se dichut én plouran : 'Là-bas, l'oustaou de moun pay é plén de domestiques == qu'an daou pan et daou bin, dous éous et daou froumatche, tan qu'en bolèn. Pèndèn quet tèmps, jou g mori de hame aci.

#### Traduction de Saint-Macaire :

« ...Un decé, lou bèntré boueyt, se dichèt tomba sus ùn sellot, gueytan pèr la frieste lous aouzet's que boulaheñ léougeyremén. Epuey bit paréche den lou cièl la lue é lés estèles é se dissut én plouran : 'Là-bas, l'oustaou de moun paey é plén de domestiques gggg qu'an pan é bin, éous é ourmatche, tan qué n'en bolen. gg Pèndèn aquèt tèn, jou, mory d'amy aci !

#### Traduction de Pujols-sur-Dordogne :

« ...Ûn dessé, lou bente bide, se dechet tomba sur =g ùn sellot, gueytant per la feneste leys ouuzet's que boulaheñ loougeyramen. Pui bit pareche den lou cièl, la lune et leys estèles, et se dissut en pluren't : 'Là-bas, l'oustaou de moun paï é plène de = = = beylets qu'an doou pan et doou bin, deys éou's et doou = (g) froumage tant que n'en bolen't. Pèndèn qu' ten's, g jou morie de hame assi ».



Ces modalités graphiques, propres aux auteurs de ces traductions, rendent compte, à travers leur variation, de l'adaptation, forcément hasardeuse, de l'orthographe du français. Elles nous permettent, au moins, grâce à leur parti pris « phonétisant », d'avoir quelques précisions sur les prononciations pratiquées dans les communes soumises à enquête. S'il ressort de notre choix que la traduction de Saint-Macaire est la plus imprégnée de spécificité gasconne, *h* y paraît néanmoins amui alors qu'il est noté dans les deux autres textes. Une transcription en Alphabet Phonétique International de la version de Lignan-de-Bordeaux donnerait ceci :

Ǝ...un de'se lu 'beñtrə bujt se deɣʃɛ t tũm'ʃa syz  
un se'lɔ t geɣ'tã per hi'nɛstrə luz aw'dɛts ke  
bu'laʃən lewzejrə mɛn pyj bit pa'reɣə dɛn lu sɛ l  
la 'lynə e lez es'telə e se di'syt e plu'rañ  
la'ʃas lus'taw de mun paj es plɛ de domes'tikə  
kã daw pã e daw bĩn duz ew e daw fru'madjə tã  
kɛn 'bɔlə n pɛ'dɛ ket tɛ ʒu 'mɔri de ham a'si]

Nous ajouterons enfin, en miroir, une version témoin du même morceau en orthographe d'oc normalisée, dans une variété locale de gascon qui fait face à l'Entre-Deux-Mers (à Saint-Macaire même), à Saint-Pierre-de-Mons<sup>13</sup>, à côté de Langon :

g= « ... Un desser, lo vente vuèit, se dishèt tombar  
sus un soquet en espian per la frièsta los  
g ausèths que volavan leugerament. E pui vesot  
g parèisher dens lo cièl la lua e les estelas e se  
g dishot en plorant : « Là-bas l'ostau de mon pair  
es plen de vaillets qu'an pan, vin, eus e pui  
gggg bromatge tant que'n vòlen. Pendant aqueth temps,  
gg jo me mòri de hami aci ».

Cette version fait en outre apparaître, à travers « vesot » et « dishot », des formes de parfait faisant participer le Langonnais à l'ensemble sud de l'aire gasconne. De plus, le texte signale ailleurs le passage du groupe *nd* à *n* avec « lannes » (*lanas/landes*) et « respounout » (*responot/il répondit*), ainsi que l'utilisation de *a* prosthétique devant *r* initial, seulement, il est vrai, avec « arré » (*arren/rien*). « Souy » (*soi/je*

suis) est aussi employé, alors que *sui* est attesté dans les traductions recueillies par E. Bourciez dans tout l'Entre-Deux-Mers, jusqu'à La Réole (sui se retrouve d'ailleurs plus au sud dans les Landes). Cette limite *soi/sui*, non retenue par Th. Lalanne, est sans doute secondaire mais contribue à caractériser cette région par rapport à la rive gauche de la Garonne, tout au moins pour la portion qui concerne les cantons de Saint-Macaire et La Réole.

Le gascon parlé en Entre-Deux-Mers, on le voit, présente une certaine unité qui le fait toutefois participer pleinement de l'ensemble du gascon bordelais ou médocain (cf P. Bec). La Dordogne l'isole d'influences périgourdines trop marquées (v. l'isoglosse F H, carte n° 1). Les influences moyenne et nord occitanes paraissent décroître jusque vers le Cubzaigais où elles croisent celles du domaine d'oïl qui exercent leur poussée depuis le Pays gabay (ou Grande Gavacherie) qui s'étend du Blayais aux environs de Lussac et Coutras). La Garonne, au moins au sud, le démarque du Bazadais et de l'ensemble méridional du gascon où se rencontre la plus grande proportion de traits phonétiques et morphosyntaxiques spécifiques. La bordure linguistique orientale est constituée par un « bandeau » interférentiel qui fait la transition entre gascon et languedocien. Elle ne coïncide pas forcément avec des frontières administratives anciennes ou contemporaines. Elle est ainsi moins resserrée en faisceau et nous en rappellerons les jalonnements indiqués ici : celui que constitue la Gavacherie de Monséguir et ceux que traduisent les isoglosses -ll/-t et f/h.

Si la prise de conscience identitaire passe habituellement par celle d'une histoire propre, quitte à en faire ressortir parfois ce qui peut particulariser, elle passe aussi par celle de la culture propre et, par conséquent, de la langue propre. Et même surtout, serait-on tenté de dire, lorsque la langue est l'un des derniers éléments différenciateurs qui restent d'une culture par ailleurs diluée dans le grand mouvement d'unification et de massification des modèles diffusés et finalement intégrés un peu partout. La prise de conscience linguistique, celle qui, tout au moins, s'exprime ici au simple stade du choix du passage à l'écriture littéraire en parler local, généralement circonscrit comme « patois », ne s'accompagne pas nécessairement d'une prise de conscience géolinguistique globale, gasconne, occitane, ou même plus réduite, à l'échelle, en l'occurrence, de l'Entre-Deux-Mers. L'appellation la plus spontanée semble bien être celle de « patois », « patois de la Gironde » « Parla, paroli daou birat de Bourdèu » (parler, paroli de la contrée de Bordeaux) apparaît aussi sous la plume de l'écrivain Jean Maurice, de Lignan-de-Bordeaux (cf infra), au début du siècle.

« Gascon », « langue gasconne », associés à « terre gasconne » ou « pays gascon », se rencontrent pendant les années 1920-1930, époque où le Félibrige s'implanta dans cette région. Se dessinent alors les contours d'un espace linguistique de référence, à plusieurs niveaux :

« Que tous ceux qui s'intéressent à la langue gasconne, au pays gascon, viennent à nous (...) Que sur chaque coin de Gironde, une école se dresse pour entretenir le culte de notre petite patrie, de notre Gascogne ».

suggère Pierre Campana, félibre maintenant, secrétaire de l'« Ecole Gasconne de Verdélais », dans l'introduction qu'il rédigea pour la publication du Sermon en

langue gasconne fait par l'abbé Giraudet, curé de Sainte-Croix-du-Mont, à la Félibrée de Verdélais, le 20 juin 1926<sup>14</sup>. Cet appel, qui tire sa légitimité de l'idéologie félibréenne (conscience linguistique avec la « langue gasconne », les « écoles » locales félibréennes, le culte de la « petite » patrie, à côté de celui de la « grande » patrie française) est à mettre en relation avec la présence du Félibrige en Entre-Deux-Mers qui y a laissé plus de traces formelles qu'ailleurs en Bordelais. Ainsi, le nombre de Félibrées, durant cette période d'implantation en Gironde, de 1920 à 1940, y est le plus important du département. Verdélais en 1926, La Réole en 1929, Saint-Macaire en 1930, Targon en 1932 et Sainte-Croix-du-Mont en 1933 en sont les étapes. La Ligue Félibréenne Guyenne et Gascogne, créée à cette époque et présidée alors par Adolphe Lajoinie, jouait un rôle déterminant dans l'organisation de ces fêtes de la langue et du terroir et en rendait compte dans sa revue *Aquitania*.

## FÉLIBRÉE DE VERDELAIS

20 juin 1926



### SERMON

EN LANGUE GASCONNE

PAR

M. l'abbé GIRAUDET

CURÉ DE SAINTE-CROIX-DU-MONT



ÉDITÉ PAR L'ÉCOLE GASCONNE  
DE VERDELAIS

Première page de couverture du *Sermon en langue gasconne* de l'abbé Giraudet, prononcé et publié pour la Félibrée de Verdélais, le 20 juin 1926.

Parmi les documents relatifs à ces manifestations, qu'il conviendrait d'examiner plus en détail<sup>15</sup>, trois faits ont d'ores et déjà attiré notre attention. Ce sont trois prises de parole en oc ou à son propos devant un public et qui, par conséquent, revêtaient une certaine solennité, légitimante pour cette langue. Ces adresses entraient, certes, dans le cadre préétabli et ritualisé de la Félibrée, mais elles apportent les témoignages de personnes marquantes à l'échelle de cette contrée. Ainsi en fut-il, à notre sens, du discours prononcé en gascon de Benauges par le maire de Targon lors des brindes qui suivirent le banquet (« *taulada* » ou « *taulejada* ») de la Félibrée qui se tint en ce lieu le 3 juillet 1932. Cet exemple d'un maire utilisant publiquement la langue dominée<sup>16</sup>, phénomène nouveau en Gironde, est le seul que nous trouvons mentionné par Aquitania en Entre-Deux-Mers. Les encouragements prodigués aux félibres dans ce discours sont agrémentés de qualificatifs destinés à la langue locale qui signalent, croyons-nous, de la part de leur auteur une conception de la langue propre assez « directe » et traditionnelle. Ce sont : « *lengatche d'outes cops* » (langage d'autrefois), « *bielho lengo gasconmo* » (vieille langue gasconne), « *ma premyre lengue* » (ma première langue), « *moun prauube patois de l'oustaou* » (mon pauvre patois de la maison), « *la brabe et bounno lengo* » (la brave et bonne langue), avec la petite référence érudite à Montaigne : « Si le français ne suffit, que le gascon advienne ».

Les sermons en oc de l'abbé Giraudet, curé de Sainte-Croix-du-Mont, lors des Félibrées girondines<sup>17</sup>, et donc d'Entre-Deux-Mers, étaient aussi de nature à légitimer un certain usage formel du gascon local. Ces sermons avaient d'ailleurs du succès. Ainsi, celui de la messe de la Félibrée de Verdélais, du 20 juin 1926, fut édité par l'Ecole Gasconne de Verdélais. Cinq cents exemplaires du sermon en gas-

con de la Félibrée de Saint-Macaire, qui eut lieu le 20 juillet 1930, furent vendus à la sortie de la messe. Une autre conception apparaît ici, celle d'un Félibrige passéiste et traditionaliste où le combat pour la langue se conçoit parce qu'il contribue à promouvoir les vertus catholiques et patriotiques françaises. Voici ce qu'il en est dit, par exemple, à Verdélais :

« *Pèr tout dise, lous félibres, què soun dè bouns cathouliques et dè bouns francés què travail-len à sàouba l'haounou dé la Gleyse et dou péis, en gardan dèn lou co, les dus bères, les dus grandes amours : lou boun Diou et la Patrie* »<sup>18</sup>. « *Et ço que bolen (les félibres), bous ec ey dit, acos lou rétour aou sérius d'aoute cop, acos la résurrection de la grande, dé la bère, dé la noble race dé la terre, toutjoun balénte, toutjoun généreuse parcé que cathoulique et francése toutjoun* »<sup>19</sup>

(Pour tout dire, les félibres, ce sont de bons catholiques et de bons Français qui œuvrent pour sauver l'honneur de l'Eglise et du pays, en gardant au cœur les deux belles, les grandes amours : le bon Dieu et la Patrie... Et ce qu'ils veulent (les félibres), je vous l'ai dit, c'est le retour au sérieux d'autrefois, c'est la résurrection de la grande, de la belle, de la noble race de la terre, toujours vaillante, toujours généreuse parce que catholique et française).

L'abbé Giraudet, originaire de Langon comme l'abbé Escudey, autre praticien du sermon en oc, personnage, donc, des « Côtes » et du Fleuve, est bien cependant une personnalité de l'Entre-Deux-Mers, tant pour sa cure de Sainte-Croix-du-Mont que pour le souvenir qu'il laissa, tout particulièrement dans cette région, d'un ecclésiastique qui utilisa le gascon en quelques occasions marquantes. Cette interprétation du Félibrige comme un rempart idéologique de la tradition, catholique et française, en fait, et qui se trouvera confortée, quelques années plus tard, par le régime de Vichy, rencontrera des témoignages régionalistes sensiblement différents et qui, par maints côtés, sont plus directement rattachables à des buts importants du Félibrige. La défense de la langue propre et le régionalisme culturel, économique et politique (baptisé aussi



« provincialisme », avec une connotation politique clairement orientée à droite) apparaissent ainsi, de façon intéressante, dans les discours d'intellectuels bordelais engagés alors dans les rangs du Félibrige ou proches de lui. La Félibrée de La Réole, aux limites, il est vrai, de cette terre d'« entre deux fleuves », constitua, sans doute, en ce dimanche 23 juin 1929, un bon exemple à cet égard. Parmi les discours prononcés à la « taulada », celui du professeur G. Guillaumie, qui succèdera l'année suivante à E. Bourciez comme titulaire de la chaire de Langue et Littérature du Sud-Ouest de l'Université de Bordeaux. Il s'efforce de faire passer, auprès d'un public forcément disparate, quelques idées premières visant à faire admettre la valeur de la langue d'oc :

*« ... Un autre enseignement, messieurs, vous sera donné cette après-midi par la seconde partie du programme (les Jeux floraux d'Aquitaine), qui sera la vraie fête de la langue maternelle, de notre vieille langue d'oc (...) la langue de nos pères (...). Avec vous tous, messieurs, j'affirme ma conviction dans la nécessité de défendre nos dialectes, au nom même de l'avenir de la pensée latine et de la civilisation, persuadé, comme le dit récemment un illustre académicien que « faire mourir une langue, c'est pécher contre la vie sociale »<sup>20</sup>.*

Pour finir toutefois par :

*« Mais qui donc parle de la mort de nos dialectes ? Vous allez avoir, tout à l'heure (lors des Jeux floraux), la preuve éclatante de leur vitalité »<sup>21</sup>.*

en contradiction avec « la nécessité de défendre nos dialectes », attitude aussi étonnante que révélatrice d'un état d'esprit, sinon d'une attitude idéologique, réelle chez un certain nombre de félibres d'alors, probablement plus « mainteneurs », figés dans une représentation complaisante de la réalité linguistique d'oc, qu'acteurs engagés au-delà de cette limite, en plus grand accord avec leur effective prise de conscience des menaces

pesant implacablement sur la langue « que parlent encore entre eux nos paysans »<sup>22</sup>. Autre discours de nature à redonner du prestige à la « langue maternelle » : celui fait, au cours de ce même banquet, par H. Teulié, bibliothécaire de la ville de Bordeaux, qui signale l'intérêt porté outre-Atlantique aux études provençales :

*« ...Je désirerais ajouter encore quelques mots pour dire la satisfaction d'avoir parmi nous M. et M<sup>me</sup> Heaton. M. Harry C. Heaton est professeur de langues romanes à l'université de New-York. Il y enseigne l'espagnol et fait aussi un cours de provençal. (...) L'enseignement du provençal est très prospère dans les universités des Etats-Unis et le fonds provençal le plus riche et le plus complet d'ouvrages sur la langue et la littérature provençales est celui qui se trouve à la Bibliothèque Publique de New-York, à laquelle il fut donné par un admirateur et un ami de Mistral, Thomas A. Janvier. J'espère que le jour où reviendra M. Heaton nous serons nombreux pour entendre parler de l'enseignement de notre langue dans le Nouveau Monde »<sup>23</sup>.*

Enfin, la voix de l'avocat M<sup>e</sup> Vital-Mareille se fit entendre, discours d'un régionalisme actif, mettant en garde contre la mythification du passé :

*à propos du costume porté « comme une parure, c'est-à-dire comme un déguisement. Il s'ensuivra une sorte de comédie involontaire et vos cortèges qui ont participé jusqu'ici à la pompe des défilés liturgiques risqueraient de devenir un jour des mascarades. (...) Il est très bon de vénérer des reliques. Mais cela ne suffit pas à nous sanctifier : cela ne nous dispense pas de vivre avec notre époque et de marcher avec le progrès. (...) Je souhaite non seulement la persistance des traditions, mais l'évolution de ces traditions vivantes. Je souhaite la constitution d'une province moderne que nous pourrions élaborer de nos propres mains... »<sup>24</sup>.*

Ces paroles d'un Vital-Mareille, ami des félibres mais non félibre lui-même<sup>25</sup>, en faveur d'un dynamisme provincial, contraste un peu avec la ligne défendue par le président fondateur de la ligue félibréenne Guyenne-Gascogne, A. Lajoinie, telle qu'elle apparut à plusieurs reprises au cours d'autres Félibrées en Entre-Deux-

Mers, ligne conforme au courant traditionaliste et maurassien du Félibrige, important durant cette période :

*« ...Et c'est aussi dans la méconnaissance obstinée de cette réalité (la Tradition) qu'il faut chercher la cause du désaxement intellectuel qui menace si gravement l'existence même de notre pays »<sup>26</sup>.*

*« Vous admirerez nos danses, (...) pleines de tout le charme de nos pays, de toute la grâce agile, nerveuse et courtoise de notre race, et vous comparerez avec les nouveautés que vous empruntez à des peuples inférieurs (...) Tradition, tradition, en toi réside la suprême science ! Fidélité au sol natal, en toi réside l'amour et la sauvegarde de nos libertés provinciales confisquées et que nous voulons voir renaître... »<sup>27</sup>.*

*Prophétique : « ...Demain, pressé par la nécessité d'une crise que nos conseils eussent pu éviter, l'Etat devra revenir à la famille terrienne, à la diversité de nos pays, à la Province. Demain, nous verrons renaître sous une forme nouvelle nos anciennes provinces, avec leurs Parlements et le cortège de nos petites républiques professionnelles »<sup>28</sup>.*

Cela, et on en a vu certains des aboutissements après la « Divine surprise » de 1940, allié à une claire connaissance des réalités linguistiques d'oc (voir les expressions « terre occitane », « *lenga gascoumo* », « *patria occitana* », « langue d'oc », ainsi que les références aux troubadours, à Jamin et à Fr. Mistral), ce qui est beaucoup moins le cas chez Vital-Mareille.

Ces différentes citations ont d'autant plus de sens pour la région qui nous occupe que, nous le répétons, c'est à l'intérieur de ses limites que le Félibrige s'est exprimé auprès de la population avec le plus de régularité par rapport au reste du Bordelais. Trois types de témoignages, celui d'A. Lajoinie pouvant rejoindre celui de l'abbé Giraudet par les rôles fondamentaux assignés à la Tradition et à la mission qu'a le Félibrige de donner tout son sens à cette dernière : trois interprétations du lien entre identité régionale et locale et identité linguistique.



Aussi quelles créations littéraires en oc l'étincelle félibréenne aura-t-elle suscitées ou remises en honneur en Entre-Deux-Mers ? Ses effets, dans ce domaine, semblent avoir été assez limités.

Un rappel fut bien fait, lors de la Félibrée de Saint-Macaire de 1930, à l'abbé Girardeau (1700-1771) du Pian-sur-Garonne, auteur supposé de la célèbre œuvre intitulée *Les Macariènes*, datée de 1763, sans doute la seule œuvre notable en gascon pour le Bordelais au XVIII<sup>e</sup> siècle. Malgré les doutes sur l'origine de ce pamphlet de plusieurs dizaines de pages contre les Jésuites<sup>29</sup>, le gascon employé, assez riche sur le plan lexical, correspond à la langue de cette contrée des Côtes. La Félibrée, alors que le sujet intéressait certainement des personnes telles que G. Guillaumie, H. Teulié ou J. Bouzet adeptes de ce type de rencontres, ne fut pas l'occasion de lancer l'idée d'une nouvelle édition ou d'études de ce poème.

Le lien le plus net entre Félibrige et écrit gascon en Entre-Deux-Mers se trouve en la personne de Jean-Maurice, boulanger à Lignan-de-Bordeaux qui publia en « *parla de la part de Bourdèu* » une série de poésies dans la revue *Reclams de Biarn e Gasconne* éditée par l'Ecole félibréenne Gastou Febus, en tous six textes du temps où il fut membre de ce groupement, de 1899 à 1902 : « *Lou Trin* » et « *L'Oustau dos pigns* » en 1899, « *Aou Dotturt Roux* » en 1900, « *A Meste Verdié* » et « *Lou Marraulayre a l'accourdèoun* » en 1901 et « *Balade de l'ouba* » en 1902<sup>30</sup>. Un sonnet, intitulé « *La Bielhe Mamé* »<sup>31</sup>, fut également publié, en 1932, dans l'*Almanach gascon pour la Gironde et les Landes*, dirigé par J. Bouzet et A. Dupin et qui comptait des noms tels que ceux de G. Guillaumie, J. Bouzet dans son comité de rédaction. La langue employée par J. Maurice fait montre d'un réel effort de recherche sur le plan lexical : une source intéressante pour

approcher le vocabulaire de la partie occidentale de l'Entre-Deux-Mers, celui de l'ancienne Grande Prévôté. Mais cet auteur publia donc, surtout, avant l'organisation du Félibrige en Bordelais, en liaison avec une Ecole d'origine pyrénéenne, plus précoce dans la diffusion en Gasconne de l'idée mistralienne.

Ces années de début du siècle virent pourtant éclore, au bout de l'Entre-Deux-Mers, une littérature d'almanach en gascon avec l'*Almanach garounés* ou Lou Garounés<sup>32</sup>, de 1905 à 1939, sous la

plume, principalement, de Ferdinand Masson, né à Casseuil, puis installé coiffeur (comme Jasmin) à Caudrot. Sur ces trente six années, *Lou Garounés*, vendu dans les foires de la partie Est de l'Entre-Deux-Mers (Sauveterre et La Réole, notamment), eut du succès et, quoiqu'il se présentât comme un almanach félibréen, il nous apparaît plutôt participer de la veine gasconne locale, verdienne et populaire (il y est d'ailleurs régulièrement fait allusion à l'écrivain bordelais Jean-Antoine, dit Meste Verdié (1779-1820) et à son œuvre). Le lien avec un félibrige institutionnel local ou régional ne dépasse guère la déclaration d'intention signifiée par le sous-titre : « *Almanach félibréen du Sud-Ouest* ». En outre, cet « *Almanach du Sud-Ouest* » ne s'inscrit pas dans un terroir bien défini — les origines de ses collaborateurs le montrent aussi — mais dans un ensemble garonnais comprenant le Réolais, le Bazadais et descendant vers le Lot-et-Garonne. Celui-ci recoupe plus l'Entre-Deux-Mers qu'il ne s'y insère, même si le fondateur et principal écrivain de cet almanach était originaire du canton de La Réole, difficile à inclure avec netteté dans un ensemble qui ne se conçoit pas de façon suffisamment claire dans cette région frontière. Jean Masson, le fils de F. Masson participa à l'œuvre paternelle et contribua à la publication d'écrits en gascon de cette partie orientale de l'Entre-Deux-Mers. Une recherche sur la langue de ces textes, sur l'origine aussi de certains des collaborateurs des Masson (Entre-Deux-Mers, Bazadais, Langonnais ?...), reste à faire et peut être facilitée par l'étude déjà présentée en 1983 par J.-M. Sarpoulet<sup>33</sup>.

L'*Almanach Garounés* peut être relié à cette gasconité littéraire, populaire et localiste, plus gasconne du fait d'un sentiment diffus d'identité culturelle collective que du fait de l'adhésion à des représentations géolinguistiques précises, superficiellement influencée par la prise de



Première page de couverture du *Garounés. Almanach félibréen du Sud-Ouest* (Directeur : F. Masson).

conscience félibréenne qui, de fait, lui confère un surcroît de légitimité pour s'exprimer avec spontanéité dans des registres désormais autochtones de langue dominée, « patois », « gascon », « vieille langue d'oc bien de chez nous » et où, quand même, l'on se sent bien car on y retrouve ses pratiques de culture populaire héritée. A ce titre, *Lou Garounés* est à mettre en relation, pour le type de conscience sociolinguistique qui s'en dégage, avec le discours du maire de Targon à la Félibrée de 1932 (cf supra). Participe également de ce type de perception, semble-t-il, le long poème « en patois », *Lous bins de la Gironde*, de Ch. Gaussem — autre maire de l'Entre-Deux-Mers, de Gabarnac, entre Cadillac et Saint-Macaire — publié en 1900 avec une traduction en français par l'Imprimerie Régionale J. Laburthe de Cadillac. Ce texte, adressé « A mes collègues les Maires du département de la Gironde », était la reprise, complétée, d'un toast porté aux vins du canton de Cadillac lors du Comice agricole le 25 septembre 1898 en ce lieu. La langue, au contraire de celle de J. Maurice, est bien plus francisée, signe aussi de la difficulté de passer, en langue vernaculaire, minorisée et exclue du champ de la communication publique et officielle, au niveau de langue formel dont participe la déclamation en public. A cet égard, la poésie, lyrique, confidentielle ou intimiste, est moins contraignante et oppose moins de lieux de passage obligés par les champs notionnels depuis longtemps investis et détenus par le français. Seul, donc, à l'époque, un discours de ce genre, soutenu par une prise de conscience linguistique, à priori félibréenne, pouvait arriver à transgresser ces contraintes lexicales et sémantiques. Pour notre période contemporaine, l'Entre-Deux-Mers présente peu de matière qui réponde à ces critères de désaliénation sociolinguistique, même en se situant dans les genres poétiques (il conviendra cepen-

dant d'étudier avec attention le cas de J. Maurice).

Ces quelques indications sur la production en gascon dans l'Entre-Deux-Mers ne constituent qu'une première approche et ne sauraient préjuger des résultats d'un inventaire qui reste encore à faire, en particulier par un examen de la presse locale, par la recherche d'inédits et par des éclairages nouveaux découlant d'études à mener ou à approfondir sur des textes déjà connus (*Les Macariènes*, par exemple), ne serait-ce que pour continuer le recensement de la littérature gasconne du Bordelais publié par P.-L. Berthaud en 1942 et 1953<sup>34</sup>.

Grâce à cette première recherche, à l'échelle du département, une vision d'ensemble pour l'Entre-Deux-Mers, dépassant les points sur lesquels nous nous sommes arrêtés, autour de l'expérience félibréenne, doit être évoquée. Celle-ci commence au Moyen Age avec des textes gascons importants du Réolais au XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle : les *Fors et Coutumes de La Réole*, l'*Esclapot*, ou *Cartulaire de Monsé-gur*, l'important fonds d'actes notariés dans les Archives Historiques de la Gironde, dans les recueils établis par A. Luchaire et G. Millardet<sup>35</sup>. Cette période nous a aussi laissé des documents plus « littéraires » avec la relation du siège de la ville d'Exeja en 1405, rédigée en gascon par un moine dépendant de l'abbaye de La Sauve Majeure<sup>36</sup>, un inventaire des reliques de l'église Saint-Sauveur de Saint-Macaire, daté de 1502<sup>37</sup>. Une tradition de Noël gascons a donné lieu à la publication, par l'abbé J.B.R. Manceau, natif de La Réole, de treize Noël écrits en un gascon jugé très francisé par P.-L. Berthaud, dans *Les Fleurs de Bethlém* (1874)<sup>38</sup>.

L'allusion à ces Noël diffusés à l'intérieur d'ouvrages à portée plus large doit nous rappeler la nécessité de recueillir la littérature orale d'oc dans cette région. Là encore, peu de documents issus d'un

Entre-Deux-Mers même étendu au Réolais ont été publiés. Signalons simplement trois chansons, dont la célèbre « *Jan dé la Réoule* », dans l'ouvrage d'O. Gauban : *Histoire de La Réole*, en 1873<sup>39</sup>, le conte de « *La bieille de Rauzan* » dans la *Notice sur plusieurs coutumes, usages,... du département de la Gironde* (1886-87)<sup>40</sup> de C. De Mensignac. Parmi les sources inédites, le *Recueil de poésies populaires en français et en langue d'oc*<sup>41</sup>, non daté, de J. Delpit (1808-1892) présente un épigramme burlesque contre la gourmandise des habitants des diverses communes situées sur la route de Bordeaux à Vayres<sup>42</sup>, « *La Torte apuy Bercé... s'en annat a Bayre passa lou countrat* » (La boiteuse et Bercé... sont allés passer contrat à Vayres) et la chanson « *Pourtery moun marit a bende a la feyre à Créoun* » (je suis allé vendre mon mari à la foire de Créon). Nous retiendrons

*La Torte apuy Bercé  
s'en annat a Bayre  
passa lou countrat  
Pourtery moun marit  
a bende a la feyre  
à Créoun*

La Torte (La Torte apuy Bercé s'an anat a Bayres passa lou countrat). In : DELPIT, J. *Recueil de poésies populaires en français et en langue d'oc*. Manuscrit Archives Municipales de Bordeaux, folio n° 34.

enfin quelques proverbes et dictons en oc relevés par J. Neymon dans un manuscrit concernant la parémiologie girondine déposé en 1888 en vue du concours de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux<sup>43</sup>.



Cette documentation assez ténue doit être complétée, lorsque c'est encore possible, par des enquêtes de terrain auprès des ultimes gasconophones naturels. Jusque là, celles-ci n'ont malheureusement été qu'ébauchées. Elles nous rendent, au moins, compte de la vivacité de la veine burlesque verdienne situant ces pratiques de littérature populaire entre écriture et oralité, depuis le texte dit et recopié (photocopié même, de nos jours) comme « *Lou petit traouquet* » (le petit guichet). Ce monologue attribué à Vincent Ranchoup, d'Yvrac, contemporain de notre siècle, est une description parodique du Grand Théâtre de Bordeaux par l'habituel personnage du paysan découvrant les étrangetés de la civilisation urbaine. Comme, aussi, ce dizain, écrit « en gascon de Benaouge » par Pierre Carrier, et publié par le journal *Sud-Ouest* du 23 octobre 1981 :

« ...A Solinhac, en quatre-vingt-un, un vesin trobèt un cep e furi cargat de bésér l'article per lo jornal en gascon de Benaouja. Alòrs m'enspirèri de Mèste Verdier :  
 "Lo vint-e-dus octòbre, après auger vrenhat, Mèste Jaque arribèt un bèth cep a la man.  
 Corrut dens tots los chais,  
 Pas un fut espranhat.  
 Lo promenèt pertot,  
 L'arrosèt de vin blanc,  
 Volèva l'empalhar,  
 L'exposar au Comice.  
 Fenit dens la padèra,  
 Accompanhat de saucissa" »

(A Soullignac, en quatre-vingt-un, un voisin trouva un cèpe et je fus chargé de faire l'article pour le journal en gascon de Benaouge. Alors je me suis inspiré de Mèste Verdié :  
 Le vingt-deux octobre, après avoir vendangé, Maître Jacques arriva un beau cèpe à la main.  
 Il courut dans tous les chais,  
 Aucun ne fut épargné.  
 Il le promena partout,  
 L'arrosa de vin blanc,  
 il voulait l'empailler,  
 l'exposer au Comice.  
 Il finit dans la poêle,

*Accompagné de saucisse).*

(Enq., enreg. A. Viaut, auprès de M.P. Carrier, 58 ans, à Soullignac, le 02.04.1985)

Cette histoire à rire est en effet composée sur le modèle des premiers vers d'un des plus célèbres monologues de Mèste Verdié : l'*Avantura comica de Mèste Bernat o Guilhaumet de retorn dens sos foguèirs*<sup>44</sup>, la première ligne restant inchangée, clin d'œil au Maître prouvant que cette référence fonctionne encore dans la tradition orale de cette partie de l'Entre-Deux-Mers.

Si, parmi les genres classiques de la littérature orale, l'enquête de terrain permet de retrouver nombre de versions de formes courtes : dictons, proverbes, comptines et formulettes diverses, il en va autrement des contes, légendes et chansons. La chose n'est pas, non plus, impossible, sous réserve, parfois, de recueillir des bribes de témoignages, témoin cette enquête réalisée en 1982 à Madirac :

MM. « ...Ce que je me rappelle, moi, toujours... Ça me revient... J'étais parrain d'un communiant à Créon. Et alors, à la fin du repas, bien sûr, chacun a sorti sa chanson. Alors, pour une chanson de communion, il y en a un qui a sorti :  
 "Catalinòta à lo pè petiton, ladondena.  
 lo pè petiton, ladondon." »

MM. Et puis ça a remonté tout le cirque, jusqu'en haut. Et en patois, bien entendu :  
 "A lo molet bien hèit.  
 A la cuisha grosseta,  
 La cama corteta,  
 Lo pè petiton, ladondena." »

M<sup>me</sup> M. Tè, ça y est, ça lui revient : il a fallu qu'il parle de ça !

MM. Oui, ça me le fait revenir :  
 "Catalinòta a lo ventre flasquet,  
 Lo nas moquirós,  
 Los ulhs laganhós,"  
 ainsi de suite :  
 "Los peus pedolhós,..." »

MM. J'avais douze ans, à ce moment-là ». (Catherinette a le pied tout petit, ladondaine.

*Le pied tout petit, ladondon.  
 Elle a le mollet bien fait.  
 Elle a la cuisse dodue,  
 la jampe courtette,*

...  
*Catherinette a le ventre flasque,  
 les yeux chassieux,  
 les cheveux pouilleux, ...)*

(Enq., enreg. A. Viaut, auprès de M. et M<sup>me</sup> Gilbert Mouline, 69 ans, à Madirac, le 22.06.1982).

Pour finir, nous mentionnerons l'utilité des enquêtes portant sur des catégories moins formelles de textes oraux et participant du vaste domaine des ethnotextes<sup>45</sup> avec, par exemple, les récits autobiographiques, les descriptions d'activités sociales, culturelles ou économiques, les discours sur la langue et l'identité, le tout en oc, tant que cela est possible. Pour exemple, ce dernier témoignage où un enfant résume à sa façon la situation sociolinguistique de l'Entre-Deux-Mers à une époque où la pose des rails de chemin de fer avançait de façon aussi efficace que le règlement de la question linguistique :

« De mon temps à moi, on commençait guère à parler le français, c'est le cas de dire, que quand on commençait à aller à l'école. Parce que, jusque là, tout le monde... Moi, je me rappelle qu'ici, là, quand j'étais chez la Comtesse — enfin, la Comtesse : pas celle-là, bien sûr, mais sa mère et ses sœurs de sa mère (les filles de Madame de Villeneuve, quoi), eh bien, elles voulaient me faire chanter, que j'étais tout gosse, quoi ! J'étais comme tous les « maques ». On avait tous un petit sobriquet (Subri'ket), bien sûr ! Bon, on m'appelait Mimi : « Allez Mimi, tu vas nous chanter quelque chose ! » Alors, j'étais là, je leur faisais : "mmhmmhm. Sabi ren, jo, de Villeneuve !" je leur disais comme ça. Je parlais même pas bien, quoi. Alors, elles me disaient : "parle-nous français !" "Sui pas francès, jo ! Sui patoàs !" » ("Je ne sais rien, moi, de Villeneuve !" ; "Je ne suis pas Français, moi ! Je suis Patois !") (Enq. enreg. A. Viaut, auprès de M. Pierre Durand, 77 ans, à Sadirac, le 21.12.1982).

## NOTES

1. Voir, pour plus de détails : DROUYN, L. Essai historique sur l'Entre-Deux-Mers. *Recueil des Actes de l'Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*. Paris : Dentu, 1870, pp. 325-380, & MARQUETTE, J.B. Avant-propos des Actes du colloque *L'Entre-Deux-Mers à la recherche de son identité* des 19 et 20 septembre 1987. (S. l.) : Association historique des Pays de Branne, 1988, pp. 5-7.

2. Ibid. p. 6.

3. Cf DROUYN, L. op. cit., pp. 325-326.

4. BOURCIEZ, E. *Recueil des idiomes de la région gasconne*. Manuscrit Bibliothèque Universitaire de Bordeaux, 1895.

5. Cf SEGUY, J. *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*. Tomes I à VI. Paris : C.N.R.S., 1956-1973. Les points d'enquête retenus pour l'Entre-Deux-Mers ont été : Beychac, Grézillac, Blasimon et Moursens.

6. In BEC, P. *Les Interférences linguistiques entre gascon et languedocien dans les parlers du Comminges et du Couserans*. Paris : PUF, 1968, p. 280.

7. Cf l'article suivant, dont la carte présentée p. 6 s'inspire pour une bonne part : LALANNE J.-Th. La limite nord du gascon. *Le Français moderne*, 1951, XIX, 2, pp. 135-152.

8. Cf ALLIERES, J. *Atlas linguistique de la Gascogne*. Volume V : Le Verbe. Paris : C.N.R.S., 1971, carte n° 2017 et 2039.

9. LALANNE, Th op. cit., p. 144.

10. BEC, P. op. cit., p. 281.

11. En plus des enquêtes d'E. Bourciez sur les idiomes gascons, voir : BOSSY, Fr. *Pour une approche linguistique des Gavacheries*. Rapport de DEA. Bordeaux : Université de Bordeaux III, 1978.

12. BOUTRUCHE, R. Les Courants de peuplement dans l'Entre-Deux-Mers. Etude sur le brassage de la population rurale. *Annales d'Histoire Economique et sociale*, t. VII, 1935, pp. 13-37 et 124-154.

13. Patrie de l'abbé A. Ferrand, auteur du célèbre pamphlet en gascon contre Gambetta : *La Rabagassade*. Bordeaux : Soriano, 1879.

14. GIRAUDET, Abbé, *Sermon en langue gasconne*. Félibrée de Verdélais 20 juin 1926. Verdélais : Ecole gasconne de Verdélais, 1926.

15. Voir, pour une première approche d'ensemble, la communication faite par J.-J. FENIE au colloque *La Littérature régionale en langue d'oc et en français à Bordeaux et dans la Gironde* (Bordeaux, CECAES, 21-22.10.1988) : Les Félibrées en Gironde durant la période de l'Entre-Deux-Guerres. In : *La littérature régionale en langue d'oc et en français à Bordeaux et dans la Gironde*. Actes du colloque de CECAES 21-22.10.1988. Bordeaux : PUB, 1989, pp. 85-98.

16. *Aquitania*, 1932, n° 25, pp. 63-64.

17. L'Abbé Escudey, de Langon, prononça en 1952 le sermon en langue gasconne de la Félibrée de Blaye (18 mai 1952) édité par l'Ecole Jaufre Rudel de Bordeaux.

18. GIRAUDET, Abbé, Op. cit., p. 7.

19. Ibid. p. 12.

20. *Aquitania*, 1929, n° 13, p. 244.

21. Ibid. p. 244.

22. Ibid. p. 244.

23. Ibid. pp. 248-249.

24. Ibid. p. 246.

25. Voir, à ce sujet : COULON, C. Vital-Mareille, un régionaliste moderne en Gironde. In : *La Littérature régionale en langue d'oc et en français à Bordeaux et dans la Gironde*. Actes du colloque du CECAES des 21 et 22 octobre 1988. Bordeaux : PUB/MSHA, 1989, pp. 99-111.

26. Prononcé lors de la Félibrée de Verdélais. Voir *Aquitania*, 1926, n° 1, p. 15.

27. Prononcé lors de la Félibrée de Targon. Voir *Aquitania*, 1932, n° 25, p. 74.

28. Prononcé lors de la Félibrée de Sainte-Croix-du-Mont. Voir *Aquitania*, 1933, n° 28 et 29, p. 125.

29. Voir BERTHAUD, P.-L. *La Littérature gasconne du Bordelais*. Paris : Les Belles Lettres, 1953, pp. 41-46.

30. *Reclams de Biarn e Gascogne*, 1899, n° 4, p. 59 ; 1899, n° 8, p. 124 ; 1900, n° 7, p. 108 ; 1901, n° 3, pp. 47-50 ; 1901, n° 11, pp. 231-232 ; 1902, n° 9-10, pp. 213-214.

31. Almanach gascon, 1932, p. 16.

32. Voir, au sujet de cet almanach : SARPOULET, J.-M. *La Littérature des almanachs et le Félibrige gascon (1900-1940)*. *Garona*, n° 2, 1986, p. 97-108.

33. SARPOULET, J.-M. Etude diachronique : *Lou Garounès, Armanack felibréen dou Sud-Oueste*. Travail d'Etude et de Recherche. Bordeaux : Université de Gascogne/Bordeaux III, 1983.

34. BERTHAUD, P.-L. *Bibliographie gasconne du Bordelais*. Préface de M. E. Bourciez. Paris : (Impr. Taffard), 1942, & BERTHAUD, P.-L. *La Littérature gasconne du Bordelais*. Paris : Les Belles Lettres, 1953.

35. Indications dans BERTHAUD, P.-L. *Bibliographie*. Op. cit. p. 13.

36. Voir BERTHAUD, P.-L. *La Littérature*. Op. cit. pp. 22-23.

37. Ibid. p. 23.

38. Voir : MANCEAU, abbé J.B.R. *Noëls campagnards extraits des Fleurs de Bethlém*. Bordeaux : L. Coderc, 1874, ainsi que : BERTHAUD, P.-L. *Bibliographie*. Op. cit. pp. 42-43.

39. GAUBAN, O. *Histoire de La Réole*. Notice sur toutes les communes de l'arrondissement. La Réole : Vigoureux, 1873.

40. MENSIGNAC, C. de. *Notice sur plusieurs coutumes, usages... du département de la Gironde*. Marseille : Laffitte reprints, 1977, pp. 311-314.

41. Voir dans : DELPIT, J. *Recueil de poésies populaires en français et en langue d'oc*. Manuscrit Archives Municipales de Bordeaux, textes n° 34, 45, 46 et 58.

42. Transcription du texte dans : VIAUT, A. *La Littérature orale gasconne du Bordelais*. Bordeaux : MSHA, 1984, pp. 16-17.

43. NEYMON, J. *Proverbes et dictons en langue gasconne usités dans le département de la Gironde*. Manuscrit Archives Municipales de Bordeaux, 1888.

44. In : MESTE VERDIER. *Obras gasconas*. Bordeaux : Ostau occitan/IEO, 1979, p. 21.

45. Voir, pour une définition de l'ethnotexte : *Triadition orale et identité culturelle*. Problèmes et méthodes / sous la direction de J.-Cl. Bouvier. Paris : C.N.R.S., 1980, pp. 33-40.

## Lou gouyat prodigue.

1. Un homme n'abêlê que des gouyats. Lou pû jure dieut à soun prâi : « Es tòmèus que sîi moun meste et qu'avuigi de l'argen. Fauv que jusqu' m'en ana et que bîy d'avu prays. Partageï l'ôte bien et dourâ ch' m'è cè que debi avuigi. — Oh' moun drôle, dieut lou prâi, courne boudras. P'es un meychant et seras punit. » Ty, vubrents un tirvir, partageait soun bien et n'en fît d'uyes founctiouns égales.

2. Qu'avuigi q' jours après, lou

Début de la Parabole de l'enfant prodigue, en parler d'oc de Lormont. In : BOURCIEZ, E. *Recueil des idiomes de la région gasconne*. manuscrit Bibliothèque Universitaire de Bordeaux, 1895.